



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DE LA LOGISTIQUE
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2021

P.V. N° 119
Dossier N° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 2 juillet 2018 – PV n° 102-4 – relative à la mise en vente et cessions de biens immobiliers, propriétés du SDIS 77,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 14 septembre 2020 – PV n° 111-4 – relative à l'autorisation de cession de deux pavillons sis 143 rue des Champs fleuris commune de Bray-sur-Seine et 28 rue Etienne Thoizon – commune de Souppes-sur-Loing,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de cession d'une propriété du SDIS 77, située à Souppes-sur-Loing (77460),

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'autoriser la vente du pavillon sis 28 rue Etienne Thoizon – commune de Souppes-sur-Loing à Madame Wenqi DONG et Monsieur Ke GONG ;
- ✓ D'acter le montant de la transaction, après négociation, à 123 000 euros (cent vingt-trois mille euros) ;
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente du Conseil d'administration à signer l'ensemble des documents inhérents à cette vente ;
- ✓ De donner délégation au Directeur des affaires administratives et financières pour signer l'ensemble des documents inhérents à ces ventes en cas d'empêchement de la Présidente.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU